

LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DU BTP : BATIMENT ET CONSTRUCTION

JE M'INSCRIS À CETTE FORMATION

MÉTIER

Cette licence professionnelle prépare les étudiants aux métiers de cadre intermédiaire dans le secteur du bâtiment et de la construction. Les diplômés sont formés pour gérer des projets de construction, de la conception à la réalisation, en assurant la coordination des différents corps de métier, le suivi des travaux, la qualité, la sécurité et le respect de l'environnement.

ACTIVITÉS VISÉES

- Élaboration de cahier des charges ou dossiers détaillant les travaux (matériaux, mise en œuvre)
- Respect des règles régissant les appels d'offre, les normes de construction
Respecter les budgets pour choisir les techniques, les matériaux, les entreprises de travaux
- Contrôle qualité des structures de la phase de conception jusqu'à la phase de réalisation/finition des travaux
- Contrôle de certains équipements (incendie, thermique, acoustique)

MÉTIERS VISÉS

- Chef de travaux BTP
- Coordonnateur / Coordonnatrice de chantier
- Responsable de travaux BTP
- Assistant / Assistante chef de chantier
- Responsable de projet BTP
- Chef de projet BTP

OBJECTIFS

- Développer des compétences techniques et managériales spécifiques au secteur du bâtiment et de la construction.
- Maîtriser les outils de gestion de projet et les logiciels spécialisés (CAO/DAO, BIM).
- Acquérir une connaissance approfondie des normes de construction, des matériaux et des méthodes de mise en œuvre.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Réaliser les démarches et élaborer les documents nécessaires à l'ouverture et au démarrage du chantier en tenant compte de l'ensemble des contraintes.
- Assurer le déroulement du chantier dans le respect des conditions du marché, de la législation en vigueur et des objectifs définis
- Prendre des responsabilités et des initiatives dans la sélection des méthodes et des matériaux en prenant en compte de multiples contraintes : qualité, sécurité, délais, coûts, réglementation, écoconception
Gérer les aléas d'un chantier provoqués par les intempéries, des problèmes techniques ou des défaillances humaines
- Animer les réunions de chantier et de diriger le personnel d'exécution en prenant en compte les contraintes réglementaires du domaine QHSE.
- Etablir et entretenir des contacts avec l'ensemble des intervenants liés aux travaux.
- Réceptionner le chantier et le clôturer techniquement, administrativement et financièrement.

PRÉ-REQUIS

- Cette formation est accessible aux titulaires d'un BTS, DUT ou L2 dans les domaines du bâtiment, de la construction, du génie civil, ou équivalent. Une expérience professionnelle dans ces secteurs peut également être considérée.
- Maîtriser les fondamentaux de la langue française

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

- Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème au début de la formation)

Sans condition d'âge pour les personnes :

- Reconnues travailleur handicapé
- Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant je diplôme
- Sur la liste des sportifs de haut niveau

Par la voie de la formation continue : En contrat de professionnalisation

- Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- Bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

MÉTHODES MOBILISÉES

- Situations de formations en salles (apports théoriques)
- Situations de formation en atelier (apports pratiques)
- Retours d'expérience
- Travaux collaboratifs

MOYENS TECHNIQUES

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteurs
- Ateliers équipés des technologies de pointe
- Postes individuels et/ou collectifs
- Outilage individuel et/ou collectif

MOYENS HUMAINS

- Formateurs d'Enseignement Professionnel
- Formateurs d'Enseignements Généraux
- Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)

TARIFS

Apprentissage

- Frais de formation pris en charge à 100 % par l'OPCO de l'entreprise.

Contrat de Professionnalisation

DÉLAI D'ACCÈS

- Apprentissage : L'entrée en formation s'effectue entre septembre et novembre, l'apprenti doit avoir réalisé un positionnement et validé son projet professionnel avec un conseiller du CFA.
- Formation continue : Les délais d'accès dépendent du calendrier des sessions. Pour connaître les dates de début et les places disponibles, nous vous invitons à nous contacter.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Par la voie de l'apprentissage ou le contrat de professionnalisation:** L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.
- Pour les autres dispositifs:** Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

LIEU DE FORMATION

BTP CFA OCQUERRE

PROGRAMME

DUREE

- Standard : La licence professionnelle se déroule sur une année académique, avec une alternance entre cours théoriques en CFA et périodes de formation pratique en entreprise.
 - Formation initiale ou continue : Cours à temps plein / Stage de 16 semaines.
 - Formation en alternance : Rythme de l'alternance : – 1 mois en formation, 2 mois en entreprise
- Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation

Enseignements professionnels

- Conception et étude de projets de construction
- Gestion de chantier et coordination d'équipe
- Droit et réglementation du bâtiment
- Techniques de construction durable et éco-construction
- Communication et gestion de la relation client

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Les apprenants sont évalués à travers des contrôles continus, des études de cas, des projets professionnels, et une soutenance de mémoire ou de projet de fin d'étude.

Domaine professionnel

- RNCP30141BC01 – Usages numériques
- RNCP30141BC02 – Exploitation de données à des fins d'analyse
- RNCP30141BC03 – Expression et communication écrites et orales
- RNCP30141BC04 – Positionnement vis à vis d'un champ professionnel
- RNCP30141BC05 – Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
- RNCP30141BC06 – Coordination et mise en œuvre de contrôles qualité et conformité RNCP30141BC07 – Gestion et conduite de chantiers

POURSUITE DE FORMATION

- Masters en ingénierie du bâtiment, génie civil, ou management de projet en construction.
- Écoles d'ingénieur avec spécialisation dans le bâtiment et la construction.

VALIDATION DU DIPLÔME

Formation inscrite au RNCP permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences

- N° de fiche : RNCP30141
- Date d'enregistrement : 01-03-2023
- Certificateur : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

- Prise en charge partielle ou totale des frais de formation par l'OPCO.
- Un reste à charge peut exister pour l'entreprise si le coût dépasse le plafond fixé.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Cette formation est ouverte aux personnes en situation de handicap. Des aménagements peuvent être mis en place pour adapter le parcours à vos besoins. Pour étudier votre situation, contactez notre référent handicap.

FICHE RNCP

Fiche formation actualisée le : 19 janvier 2026